

26 JUN 1966

# Fête Nationale Bretonne

26 a viz Mezhaverenn  
EMYOD EMGANN

## BALLON

E BAENS / OUST



PERAK AR  
26 A VEZHEVEN ?

26 a viz mezhaven !  
Ballon...  
Gouel Broadel Breizh

Setu ar M.O.B. aet da Strollad Broadel Breizh ha Kevredad Euzopat. A'chano e c'hoarvez un ezhomn da reñt buhes da venna-dou'zo.

O lakat ar 26 a vezheven, gouel Trech Ballon da vezan dez Gouel Broadel Breizh hag o pedin an holl Vrezhonez da vont niverus, el lec'h nuz'z chomet an trech gant hec'he Nevenue enep armeou frank Charles-ar-Moal, da seloun un ezel eus ar Burev-Oberiañ o tisplegañ roll labour politikel ar Strollad, e fell d'ar M.O.B. en em ziskouez evel kreizenn, evel tachenñ - emgav an holl vroadelourien a zo tomn o c'halon ouz'ho bro.

Ha ne vefe nemet Ballon a e'hellfemp lakat da ouel? Tamn ebet. Bez e vefe bet tu da zibab an 19 a viz mañ, gouel hor sant bras, sant Erwan. Ar gouel - se arañ, a chom kentoc'h trausk retijel hor pobl. Sant Albin-an-Hilberenn hag al Lan-Fask 'zo kentoc'h troet davet ar c'houmat hag ar prederiañ. Kistreberrh, dezhan da vezan un deizad a-bouez evit hec'he gant trech Alan-Veur a-enep an Normaned, n'eo ket mat d'hor sonj, evit bezan Gouel Broadel. Chom a rae ar 7 a viz eost a zegas soñj eus tarzhadenn 1932 a zihunas enskiant ar Vrezhon de hag ar 26 a vezheven a reas eus Breizh ur vro dieub tal-ouzh-tal ouz'ho amezegez c'halloudus.

An deiz-se eo a zo bet kavet ar gwellañ gant Kuzul-Meur ar M.O.B. a gemer warnañ d'e lidañ n-zoare.

Ra vo ar 26 a vezheven 1966, deiz-ha-bloaz un trech tremenet, ar c'hammag kentañ davet un trech al evit mat.

L. RAOUL.

## LES FORGES A HENNEBONT | TANVEZ A GUINGAMP | RIVIERE A QUIMPERLÉ

# ALERTE A NOTRE INDUSTRIE LOURDE !

LES DIFFICULTÉS ALQUÉLLES SONT ACTUELLEMENT AUX PRISES LES USINES TANVEZ DE GUINGAMP ET RIVIERE DE QUIMPERLÉ, AINSI QUE LE TROUBLE ENGENDRÉ DANS L'ESPRIT DE LA POPULATION PAR L'ANNONCE AINSI BRUQUE QU'ENIGMATIQUE DE LA FERMETURE DES FORGES D'HENNEBONT, ILLUSTRENT BIEN LA THÈSE DÉFENDUE DANS CES COLONNES TOUT RÉGÈREMENT PAR UN DE NOS COLLABORATEURS.

SI L'ON AJOUTE A CES TRACAS LE MENACE DE SUPPRESSION DE CERTAINES DES LIGNES DU RÉSEAU BRETON, DONT L'ACTIVITÉ EST DIRECTEMENT ET SPÉCIFIQUEMENT LIÉE A L'ESSOR DE CETTE INDUSTRIE LOURDE, LA MESURE D'IGNOMINIE ATTEINT SON GOMBLE.

Le gouvernement Français à Paris ne veut pas prendre en Bretagne les deux moyens efficaces qui sauveraient notre industrie lourde, à savoir : un complexe sidérurgique en Basse-Loire et la liberté d'importer du charbon et de la fonte par la voie maritime, possibilité et richesse unique de notre pays susceptible de devenir ainsi le quai de l'Europe.

Le gouvernement Français cherche-t-il la levée en masse des travailleurs Bretons pour un règlement de compte définitif ?

### L'affaire TANVEZ

L'affaire Tanvez est tragique non seulement pour la région de Guingamp qui souffre déjà du sous-emploi masculin, mais également pour la Bretagne entière, car, avec ses potentialités tant sur le plan de la technique que sur le plan de la main-d'œuvre,

(800 ouvriers dans les années qui suivirent la dernière guerre), elle forme l'un des piliers de notre industrie lourde.

Fondées en 1856, les Usines Tanvez sont d'origine bretonne, bien que, à l'instar de toutes nos grosses affaires en Bretagne, elles soient illégalement de cette « Ville Lumière » qui ne réussit à créer que ténébres et désespérance dans ce pays.

Tanvez ne compte plus que 150 ouvriers, alors qu'une Direction dynamique, jouissant des bienfaits d'une autogestion Bretonne, lui permettrait d'atteindre un effectif 5 fois supérieur en nombre. Pendant longtemps, signe de mauvaise foi, l'affaire a été entourée de mystère. Par exemple, il était interdit de dévoiler publiquement le nombre exact du personnel ! C'est ainsi que, progressivement, on étouffait cette entreprise dont l'existence est capitale pour l'économie bretonne.

Entre 1956 et 1966, les Usines Tanvez ont licencié 400 ouvriers ! Mais ces licenciements étaient tellement bien dosés, avec ce certain genre de perfidie dissimulée inhérente à l'esprit colonisateur Français, que le brave peuple, victime inconsciente et érudite, avalait toujours la pilule sans broncher !... Oui, on veut la mort de TANVEZ, comme on veut la mort de RIVIERE et de ce principal bastion de notre industrie lourde que sont les Forges d'Hennebont.

Tout Breton, conscient des possibilités de la Bretagne et de l'iniquité des procédés que la France officielle continue d'utiliser contre notre patrie, toujours taxée par elle de « province répudiée étrangère », ne peut, à cette heure, qu'user de toute la violence du verbe pour stigmatiser et dénoncer une telle oppression.

Job CRECH'DHU.

(Suite pages Intérieures.)

# L'AVENIR de la Bretagne

Journal National Breton et Fédéraliste Européen

12 mai 1966 - N° 7 (nouvelle série) - mensuel paraissent le 2<sup>e</sup> jeudi - Réd. B.P. 296 St-Brieuc - Tél. 33-35-88 - Adm. B.P. 89  
Brest - C.C.P. Rennes 1132-86 - Abonnements : un an, 10 F. ; de soutien, 50 F. ; Etudiants et soldats, 5 F. - La N° 50 c<sup>mm</sup>

## LA POLITIQUE FRANÇAISE SENT MAUVAIS BRETONS, FAISONS LANOTRE !

La France a la fièvre... la fièvre électorale. Au printemps dernier, les municipales, à l'automne les présidentielles ; d'ici peu les législatives. Le monde politique est sur les dents, scrutant les chiffres des dernières consultations en vue de l'effort prochain des législatives. Pour nous qui ne sommes pas candidats, les conclusions risquent de n'être pas les mêmes.

### La Cuisine

Quelles lignes de force, si on peut dire, se dégagent de ces consultations ? Pour les municipales, les spécialistes auraient découvert 2 500 combinaisons ! Un vrai livre de cuisine à la française ! De l'intra rouge à l'intra violet, les combinaisons du kaleïdoscope sont illimitées. A vrai dire, cet arlequin est délavé. A part les extrêmes, on ne voit pas bien ce qui sépare ces gens-là ; ce qui les unit non plus. On exclut à Marseille pour péché d'alliance avec les communistes ; On exclut à Paris pour refus d'alliance avec les mêmes communistes ; On fait

ici liste commune avec l'U.N.R., sachant bien qu'à Paris on n'en continuera pas moins à faire l'opposition inconditionnelle.

Pour les présidentielles, la situation était naturellement plus simple : l'extrême droite votait pour le candidat de l'extrême gauche, pendant que bien des électeurs de gauche votaient pour le candidat De Gaulle, sans oublier que bien des centristes étaient réduits à voter pour De Gaulle ou Mitterrand qu'ils avaient combattus.

Tout ceci n'empêche nullement de multiplier les appels à l'Union, croyant que, à force de l'appeler, elle finira bien par venir ; mais

chacun refuse de s'unir avec d'autres qu'avec soi-même, surtout si les objectifs essentiels des voeux sont identiques.

Le Parti communiste, malgré sa rentrée de décembre, n'est pas encore jugé digne d'apporter autre chose que ses voix ou ses colleurs d'affiches. Grande Fédération de Defferre ? Petite Fédération de Mollet ? Centre gauche ou Centre droit ? Indépendants gaullistes ou non gaullistes ? Les palabres continueront longtemps !

Même l'extrême droite après une campagne laborieuse sur le thème d'avenir : Pétain à Verdun, ne peut s'unir et règle ses comptes : Le Pen contre TV.

Reste l'U.N.R. : ramassé de circonstance, sans doctrine (Giscard dixit) sans sérieuse implantation, dont la fortune est liée à la santé d'un homme. Aussi prépare-t-on chacun à sa nuance, M. Frey voulait au printemps fonder un grand parti du Centre, structure à noyau gaulliste ; pendant que M. Pompidou, écho sans doute de la voix de son maître, prenait le contre-pied de son collègue : « nous n'avons pas de temps à perdre dans des discussions de clubs, de comités, de parti... »

Per LOUARN.

(Suite page 2 et 3.)



NOTRE STAND A LA FOIRE DE RENNES

### ÉDITORIAL

## L'Étape du Redressement

L'E.M.O.B. s'est fondé, il y a déjà près de dix ans, avec des buts modestes. Il préconisait la réforme des institutions par la création de Régions. Il demandait que ces Régions soient dotées d'une Assemblée Régionale élue, d'un budget et de pouvoirs d'autogestion pour les intérêts proprement régionaux dans les domaines économiques, sociaux et culturels. Qui pourrait dire à présent que l'opinion bretonne toute entière n'est pas conquise à ces réformes ?

Il n'est pas aujourd'hui un membre de la très officielle C.O. D.E.R., sans parler du C.E.L.L.B., qui ne soit convaincu de la nécessité d'une assemblée régionale élue, pas un qui ne demande pour cette assemblée de véritables pouvoirs de délibérations et de décision. Ces exigences impliquent tout naturellement la création de finances et d'une administration régionales. Les partis politiques, les syndicats, les organisations professionnelles de leur côté, préconisent la régionalisation des structures, des programmes, des plans, de la politique d'investissement et d'entraînement. Certains mêmes des Clubs, familles ou partis politiques français, comme le P.C.F., le P.S.U., l'extrême-droite et d'autres, ont mis ou mettent au point de véritables « programmes » bretons. Il n'est pas un de nos poysans ou de nos ouvriers qui ne sache aujourd'hui que la déportation le guette, pas un qui ne soit convaincu de la nécessité de mettre fin au colonialisme dont nous souffrons. Sur tous ces points le M.O.B. formule 1957 ne fait plus qu'annoncer des portes ouvertes. Ce qu'il préconisait alors à tous les Bretons, mis à part les valets du pouvoir et les éternels « gauchistes » dont les couleurs changent d'ailleurs avec les gouvernements, savent aujourd'hui que c'est nécessaire.

Si l'opinion bretonne est gagnée à ces réformes elle est encore incapable cependant d'imaginer la manière dont elles pourront se réaliser. Mal informée par une presse mercantile, désinformée par la radio et la télévision officielles, abandonnée ou trahie par des élites ou des notables auxquels le monstre sacré de l'Etat jacobin inspire encore une peur effrayante ou un respect servile, elle a besoin de réaliser que l'accomplissement de ces réformes est en son propre pouvoir. Elle doit être persuadée que l'Etat dictatorial, omnipotent et centralisé, qui s'arroge illégalement sur les Bretons et les autres citoyens sous-développés de l'hexagone le droit de vie et de mort, doit être brisé et détruit. Elle doit être convaincue que ce redressement ne pourra être accompli avec aucun des partis politiques hexagonaux : leur seule raison d'exister en effet, loin d'être de la briser, est de conquérir ce même Etat, pour le faire servir à leurs propres fins, à leurs idéologies et à leurs intérêts.

Le dernier Comité Central du M.O.B. a montré qu'il n'était pas insensible à cet aspect de la question. Son programme initial étant désormais généralement accepté, une nouvelle étape doit être franchie. En décidant de se qualifier, à l'exemple du mouvement basque Enbata, mouvement national breton et fédéraliste européen, le M.O.B. indique au peuple breton le double aspect que doit revêtir la lutte de libération politique, économique et sociale qu'il poursuit. Exaltation des valeurs proprement bretonnes et affirmation de la personnalité et du particularisme millénaire de la Bretagne d'une part, participation directe à la vie de l'Europe et transformation de celle-ci en Etat Fédéral d'autre part, sont les deux piliers complémentaires d'un combat qui ne peut être dissocié. Ils marquent clairement le chemin qu'il nous faut parcourir si nous voulons sauver et la Bretagne et l'Europe sans parler de la France. Après l'étude vient l'action. Nous sommes au point le plus bas de la courbe. La prochaine étape est celle du redressement.

L.A. B.



# INFORMATION DIRIGÉE

UN de nos jeunes confrères fait régulièrement figurer en exergue de son titre une petite phrase qui prend toute sa signification dans la Bretagne et la France d'aujourd'hui. « Aujourd'hui être libre, dit-il, c'est être informé. » Les Bretons sont, à ce titre, bien loin d'être libres. Reste à savoir quels sont les responsables de cet état de choses : la grande presse régionale ? les orientations gouvernementales ? ou bien les deux à la fois ? Questions qu'illustrent deux faits récents.

Depuis un certain nombre d'années déjà le mouvement breton organise tous les lundis de Pâques un pèlerinage du souvenir à Scrignac, afin de rendre hommage à la mémoire du saint Abbé Perrot sur les lieux mêmes où il fut lochement assassiné en 1943, et à la chapelle de Koutkéo où il repose. La presse régionale quotidienne a soigneusement choisi « d'ignorer » cette manifestation du souvenir depuis qu'elle existe. Les journalistes de l'O.R.T.F., désireux de faire vraiment leur métier d'informateurs de l'opinion publique, sont venus cette année filmer ce pèlerinage et interviewer quelques uns de ses participants. L'émission avait été publiée et annoncée au programme. Au dernier moment elle a été supprimée, sans qu'aucune explication, officielle ou non, soit venue éclairer les raisons de cette suppression.

Au début du mois dernier la presse étrangère, et notamment anglo-saxonne, a donné une large publicité à une décision du ministre français de la Justice, décidant d'autoriser officiellement les parents bretons, basques, musulmans ou étrangers, à donner légalement à leurs enfants nouveaux nés en France, les prénoms de leur choix, ce dernier étant limité toutefois en ce qui concerne certains prénoms étrangers. Qui en Bretagne a été informé de cette décision ? Qui sait même si elle a été prise ? Peut-être même pas ceux qui sont chargés de l'appliquer ?

Il est certain que, dans le premier cas, l'interdiction de l'émission télévisée est venue d'un agent du gouvernement agissant en fonctionnaire zélé. Il intéresserait certes les Bretons de savoir si l'interdiction est le fait du très officiel Ministère de l'Information ou s'il s'agit d'une intervention préfectorale ; mais quel est le confrère de la grande presse régionale qui voudrait nous éclairer puisqu'aucun d'eux auparavant n'avait cru devoir faire son métier au sujet du pèlerinage de Scrignac ?

Il nous paraît difficile dans le second cas de penser que la mesure libérale annoncée par la presse étrangère n'ait été diffusée qu'à celle-ci par le Ministre français de la Justice. La mauvaise impression qu'avait laissée dans l'opinion mondiale l'affaire largement diffusée, des enfants Le Goernic, et la nécessité d'effacer cette tache sur la réputation libérale de la France à l'étranger, ne suffisent pas à tout expliquer. Et si notre grande presse en a été également informée pourquoi n'en a-t-elle rien dit ? Tout se passe donc, dans l'un et l'autre cas, comme si l'on voulait sciemment cacher soigneusement aux Bretons certaines des informations qui les concernent, pour les informer abondamment au contraire de tout ce qui leur est lointain ou étranger, et de nature à les « intégrer » davantage dans l'une-et-indivisibilité de la communauté hexagonale.

En agissant de cette manière on s'efforce de diriger l'opinion, mais on ne l'informe pas. Nos confrères, qui devraient être les informateurs naturels et impartiaux de l'opinion bretonne, doivent-ils se faire les complices de cette entreprise de nivellement et d'asservissement ? Ce ne sont pas souvent, en l'occurrence, les journalistes eux-mêmes qui sont coupables, mais ceux qui les dirigent et qui les paient. Ce faisant ces derniers agissent peut-être en courtisans ou en valets de l'Etat : certes pas en journalistes et en hommes libres et impartiaux.

Pendant ce temps les chaînes de télévision anglaise au Pays de Galles, et tous les journaux, donnaient d'abondants reportages sur les manifestations qui se sont déroulées devant la prison de Swansea en faveur d'un Gallois emprisonné pour avoir refusé d'acheter sa vignette automobile parce qu'elle n'était pas rédigée et imprimée en gallois. La télévision et les quotidiens irlandais ont donné une large publicité à la grève de la faim effectuée par quelques jeunes pendant la semaine même où se célébraient les fêtes du cinquantenaire de la rébellion de Pâques 1916, pour protester contre l'insuffisance des efforts faits par le gouvernement du jour pour la défense et la restauration de la langue gaélique...

Si être informé c'est être libre ou est la liberté, et où est la démocratie ? ou est l'autoritarisme ? ou, est l'asservissement ?

Yann FOUERÉ.

## DEVEZH AR VRO

TOUS A BAINS SUR OUST, LE 26 JUIN

Le M.O.B. et le « Koun Breiz » en liaison avec la municipalité de Bains sur Oust invitent tous les patriotes bretons à perpétuer la mémoire des hauts faits qui permirent à la Bretagne de prendre rang au sein des nations européennes.

Bretons, souvenez-vous ! Venez nombreux à la cérémonie du 26 juin qui doit revêtir cette année un éclat tout particulier. Le lieu de rassemblement est fixé à 14 h. 30 au lieu dit « La Bataille » (sur la D 67 se dirigeant de Bains à Maure de Bretagne, à 1 km au Nord de l'embranchement de cette route avec celle qui conduit de Bains à Sainte-Marie).

Au cours de la cérémonie, MM. Michel Duval (Koun Breiz), Yann Olier (écrivain breton), Pol Le Doré (M.O.B.), prendront la parole en breton et en français.

Saint-Brieuc : messe en langue bretonne à 10 h. 30. Départ en car à 11 h. 15.

Rennes : messe en langue bretonne. Départ en car à midi, 30, place des Lices.

Une petite excursion sera organisée après la cérémonie, chants, rafraîchissements sur place.

Le 19<sup>e</sup> stage du KAMP ETRKELTIK AR VREZHONEGERION se tiendra cette année à LOGUIVY-PLOUGRAS, du 28 juillet au 14 août. Il est ouvert à tous, les enfants y sont accueillis également. Activités : Cours de perfectionnement de la langue, études secondaires, conférences, théâtre, chorale, veillées, promenades, etc...

Pour s'inscrire, écrire à Mme de Bellaing, 28, rue 3 Frères Le Goff, 22 - ST-BRIEUC. Tél. : 33-26-06 (joindre timbre pour la réponse, a. v. p.).

Naontekvet Kamp Etrekeltiek ar Vrezhonegerion a vo dalc'het ar bloaz-mañ e LOGUIVY-PLOUGRAS, eus an 28 Gouere d'ar 14 Eost. Digor eo d'an holl. Degemeret e vez ivez ar vugale. Implij an amzer ; Kentellou a bep derez hag a bep derez prezegennou, c'houitva, has kanañ, bellhadegou, baleadennoù, h. a. Rein e anv d'an I. r. de Bellaing, 28, rue 3 Frères Le Goff, ST-BRIEUC en ur lakaat un timbr evit ar respont.

# BALLON 845

## LA PLUS GRANDE DATE DE NOTRE HISTOIRE

Il y a quelque trente ans, il était de bon ton de critiquer le système d'enseignement historique qui faisait des guerres et batailles la matière principale de l'histoire des peuples. Sans doute y avait-il eu abus ; mais, après les bouleversements de 40-44, comment douter que, plus que tout autre chose, ce soit les guerres qui conditionnent la vie des peuples ? En quelques mois, parfois en un jour, c'est l'avenir d'un pays qui peut être modifié du tout au tout ; l'issue d'une bataille peut le conduire, pour des siècles parfois, à la liberté ou à la servitude. Les historiens ont donc raison d'y insister.

En 800, pas d'unité bretonne, mais des chefs (comtes) qui arrirent à leur guise, se battent entre eux ou avec ces vassaux francs qui sont les maîtres des comtés de Vannes, Rennes et Nantes. Ni Morvan, ni Guymard, en 816 et 818, ne réussissent à imposer solennellement leur prééminence aux autres chefs bretons. En 826, Louis le Débonnaire confie l'administration de la Bretagne à un jeune chef : Nominé.

Vingt-cinq ans de pouvoir avec deux systèmes politiques, dont l'année 840 (mort de l'Empereur) marque le tournant. Avant 840, son effort vise apparemment à maintenir la fidélité au pouvoir impérial, qu'il a investi, en fait à créer la puissance bretonne, en s'opposant à des rébellions battues d'avance de par la disproportion des forces et en faisant reconnaître de tous sa suprématie et son autorité, développant ainsi une réelle unité bretonne.

La mort de l'empereur le libère de son serment de fidélité ; et d'autre part, l'empire s'affaiblit par les querelles et guerres intestines entre les fils du Débonnaire. Nominé en profite pour quelques fructueuses incursions dans les comtés voisins de Rennes et de Nantes. Mais, en 843 les trois fils se sont mis d'accord par le Traité de Verdun. Et Charles le Chauve, à qui échoit le Royaume de France, devient libre de ses mouvements. L'audace de Nominé n'en est pas arrêtée ; et il continue



NOMINÉ A LA BATAILLE DE BALLON

Cette gravure de X. V. Haas que nous reproduisons est extraite d'un album en préparation, retraçant les grandes heures de la Bretagne à travers les siècles, à paraître sous la direction de Herri et Ronan Caouissin.

ses promenades militaires dans la vallée de la Loire. Il s'y trouve au printemps 845, quand il apprend que Charles vient vers lui avec une puissante armée ; et il juge prudent de se rapprocher de ses bases. C'est ainsi qu'il se replie jusqu'aux environs de Redon et choisit son terrain de combat à quelques miles au nord. Voici le récit de la bataille d'après un chroniqueur du temps :

« Les Bretons, selon leur coutume, et montant des chevaux dressés à ce genre de combat, courent de côté et d'autre. Tantôt, ils donnent impétueusement, avec toutes leurs forces, dans la masse serrée des bataillons francs et les criblent de leurs javelots ; tantôt ils font mine de fuir ; et les ennemis lancés à leur poursuite reçoivent en retour, traités. Accoutumés à combattre de près, lance contre lance, les Francs restent immobiles, frappés d'étonnement, effrayés de ce nouveau péril qui leur était inconnu ; ils ne sont point équipés pour poursuivre ces troupes légères, et s'ils les attendent rangés en lignes serrées, ils n'ont contre leurs coups aucun abri. La nuit interrompit la bataille. Les Bretons avaient beaucoup de blessés, un plus grand nombre de blessés, une foule énorme de chevaux hors de combat. Le jour suivant, la lutte recommence et s'achève pour les Francs par un désastre encore pire. Ecrasé par une immense terreur, le roi Charles s'enfuit au milieu de la nuit, à l'insu de son armée, laissant à son pavillon, sa suite, tous ses ornements royaux. Le lendemain, l'armée est prise de panique et ne songe qu'à limiter. Les Bretons envahissent le camp tout plein de richesses et y font un grand butin. » (in : du Clézou)

Les conséquences de cette défaite furent donc immenses. L'année suivante, après avoir refait ses forces, Charles songe à une revanche et revient vers l'Ouest ; mais en fin de compte, il préfère négocier. Nominé a déjà autorisé sur les comtés bretons et le comté franc de Vannes ; il exige et obtient en plus l'administration des comtés de Rennes et Nantes. Dès lors, il a en mains la Bretagne dans les limites qu'elle a toujours sauvegardées depuis. Maître incontesté, sa politique consiste désormais à faire de ces territoires nouveaux des territoires bretons : installation de seigneurs bretons tout le long des « marches », implantation d'une population bretonne qui pourra faire pièce à la population galloise autochtone ou à la population franque de fraîche importation. Les Bretons apportent leur langue et comme cette langue est celle du pouvoir une réelle « bretonnisation » commence en ces territoires, sauf dans les plus fortes agglomérations comme Rennes et Nantes.

Maître du pouvoir civil, Nominé entend avoir son mot à dire sur le plan religieux, et en particulier dans la désignation des évêques, d'autant plus que ces prélats détenaient alors une certaine puissance « temporelle ». Il oblige les évêques (qui étaient tous francs sauf un) à démissionner, désigne les évêchés bretons de la métropole de Tours, érige Dol en archevêché et crée évêchés à Tréguier et Saint-Brieuc pour donner à Dol autant de suffragants qu'à Tours. Le soutien intelligent et fidèle du moine Conwoïon, (fondateur de Redon), obtient de Rome que toutes ces décisions soient entérinées par le Saint-Siège, qui reconnaît d'ailleurs les droits régaliens au chef de la Bretagne. Dès lors, la primauté du Roi de France n'est plus guère qu'une primauté d'honneur. Et les Bretons sont les maîtres chez eux.

Ballon : 26 juin 845 ! La plus grande date de l'histoire de Bretagne !

J. C.

## Après les Forges de Lochrist LE RESEAU BRETON

La condamnation à mort du chemin de fer à voie métrique de la Bretagne intérieure vient d'être signée par Paris.

En première phase — vraisemblablement à la fin de l'été — le trafic va être totalement arrêté. Ensuite, la ligne Guingamp-Carhaix va être reconstruite à voie normale, pour permettre l'accès du matériel international, et les autres lignes purement et simplement supprimées.

En dernière phase, le trafic reprendra sur Guingamp-Carhaix, qui sera ainsi, avec Guingamp-Paimpol déjà mise en voie normale, les seules lignes conservées. A noter que ce n'est pas la S.N.C.F. qui exploitera ces deux lignes mais la Société des Chemins de fer Economiques (qui reconstruit d'ailleurs au trafic automobile les lignes de Chemin de fer qu'elle exploitait jusqu'ici).

Quelles sont les conséquences de cette décision de Paris ?

Tout d'abord que l'axe Guingamp-Carhaix-Rosporden ne sera pas réalisé, malgré les demandes de la population et des élus locaux. Ensuite, que tout le personnel va être, sauf celui des deux lignes conservées, rendu disponible, c'est-à-dire qu'il devra partir, là où la S.N.C.F. ou la Sté des Chemins de fer Eco-

nomiques ont besoin de personnel, à savoir dans l'Est et donc que les problèmes de logement vont se poser pour tous ces déportés. Enfin, cela signifie l'abandon de toute l'industrialisation de la Bretagne intérieure, l'implantation d'usines étant liée, jusqu'à présent, à la présence du rail.

Mais, il y a plus grave : c'est le temps mort qui va s'écouler entre l'arrêt de la circulation des wagons à voie métrique sur Guingamp-Carhaix et la reprise du trafic par des wagons au gabarit international. Une fois le trafic arrêté, le reprendra-t-on ? Les crédits ne seront-ils pas coupés au beau milieu des travaux de pose de la voie normale, pour des raisons d'économie budgétaire ? Les routiers ne feront-ils pas pression par une qualité provisoirement supérieure de leurs desser-

tes et de leurs services — pour que le promoteur dire ? La Sté des C.F.E. tiendra-t-elle à récupérer des lignes de chemins de fer, alors que partout ailleurs elle les remplace par des canions ? Le personnel construit, étant mité — provisoirement — dans l'Est, ne sera plus là pour se défendre.

Il y a des années que le M.O.B. et l'Avenir se battent pour une organisation rationnelle, sociale et humaine de l'espace breton. Si le Réseau breton est supprimé, ce ne sont pas seulement les chemins de fer qui vont être obligés de s'écarter, mais une bonne part de la population du quadrilatère Auray - Quimper - Landerneau - St-Brieuc.

Cela vous révolte ? Alors, venez donc, vous aussi, avec ceux qui luttent pour sauver le pays.

J. LE MOING.

Edité par la SOCI PRESSE  
Directeur : Yann FOUERÉ  
Le gérant, responsable de la Publication : J. P. CLENET

PROCHAIN NUMÉRO :  
**JEUDI 14 JUILLET**

Imprimerie  
LES PRESSES BRETONNES  
12, Rue Poulain-Corbion  
ST-BRIEUC, Tél. 33.08.36  
Dépôt légal : N° 1270